

DECISION DE CLASSEMENT
dans la catégorie des meublés de tourisme

LE MEUBLE IDENTIFIE CI-DESSOUS

est classé 5 étoiles pour une capacité de 7 personnes.

Dénomination commerciale, le cas échéant :

Adresse du meublé : Le Presbytère

Code postal : 46350

Ville : Nadaillac-de-Rouge

IDENTIFICATION DU LOUEUR :

Nom : BAPPEL

Prénom : Philippe

Adresse : Le Presbytère

Code postal : 46350

Ville : Nadaillac-de-Rouge

Tél. :

E-mail : info@bappel.com

IDENTIFICATION DU MANDATAIRE, LE CAS ECHEANT :

Raison sociale :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

E-mail :

Le présent classement est délivré pour cinq ans.

Fait à : Cahors, le : 09/07/2012

Timbre de l'organisme évaluateur

Nom et signature du représentant
de l'organisme évaluateur

**COMITE DEPARTEMENTAL
DU TOURISME DU LOT**
107 Quai Cavaignac
BP 7 - 46001 Cahors Cedex 9
Tél. : 05 65 35 07 09 - Fax : 05 65 23 92 76
E.mail : info@tourisme-lot.com
http://www.tourisme-lot.com

Serge MUNTE, Président de Lot Tourisme



Avertissement : Au terme de l'article D. 324-4 du code du tourisme, le loueur ou son mandataire dispose d'un délai de quinze jours à réception de la présente proposition pour refuser le classement. A l'expiration de ce délai et en l'absence de refus, le classement est acquis.